

Présidence : Slovaquie

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT (1222^e séance plénière)

1. Date : vendredi 29 mars 2019

Ouverture : 15 h 10

Clôture : 16 heures

2. Président : Ambassadeur R. Boháč

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : POINT FAIT PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR
LA PROROGATION DU MANDAT DE LA
MISSION SPÉCIALE D'OBSERVATION DE
L'OSCE EN UKRAINE

Président, Secrétaire général (SEC.GAL/56/19 Restr.), Royaume-Uni,
Allemagne, Ukraine, Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique,
Roumanie, Pologne, Turquie, France, Canada

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Vendredi 29 mars 2019 à 22 heures, Neuer Saal